

Nombre de membres

élus au Bureau : 47 Membres en fonction : 46

Membres présents : 24 Absent(s) excusé(s): 9

Absent(s): 13

Pouvoir(s):

0

Date de convocation : 9 juin 2015

Vote(s) pour: 24 Vote(s) contre: 0

Abstention(s): 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-06-15-BD-11

Tarifs dans les Transports en commun à compter du 1er juillet 2015.

Rapporteur: Madame Marie Anne ISLER BEGUIN

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau

VU la convention de Délégation de Service Public, en date du 23 décembre 2011, relative à l'exploitation du réseau de transport urbain de voyageurs à l'intérieur du périmètre de Metz Métropole, passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la SAEML TAMM, VU la convention de Délégation de Service Public prévoyant en option la mise en place d'une offre vélo et d'une offre combinée bus et vélo,

DECIDE de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2015, les prix des titres de transport et les tarifs afférents aux modes doux selon les annexes 1 et 2 ci-jointes,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à notifier les nouveaux tarifs au délégataire, ceci en application de la convention de Délégation de Service Public passée entre Metz Métropole et la SAEML TAMM.

Pour extrait conforme Metz, le 16 juin 2015 Pour le Président et par délégation

Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

Annexe 1 : Grille tarifaire

Tableau récapitulatif des prix des titres de transport au 01/07/2015

		Tarifs en vigueur au 01/07/2014	Terifs proposés au 01/07/2015	Pourcentage d'augmentation des tarifs juillet 2014 /juillet	Remarque
		En € TTC (TVA 10 %)	En € TTC (TVA 10 %)	2015	
	Ticket 1 voyage	1,50 €	1,50 €	0,0%	+ prix support BSC = 0,20 €
Tickets	Ticket 2 voyages	2,70 €	2,80 €	3,7%	+ prix support BSC = 0,20 €
	Flexi Met' (Post Palement 1 voyage)		1,25 €		
F	Ticket Visipass'	4,00 €	4,00 €	0,0%	
	Ticket 10 Voyages	12,80 €	13,00 €	1,6%	
ed.	Ticket Collectlf 10 voyages	6,00 €	6,00 €	0,0%	
Groupe	Ticket Groupe 1 voyage 30 pers	12,25 €	12,25 €	0,0%	
	Ticket 1 voyage solidarité (-50%)	0,75 €	0,75 €	0,0%	
Tarifs CMU	Ticket 10 voyages solidaritė (-50%)	6,40 €	6,50 €	1,6%	
Tari	Pass' Liberté Mensuel solidarité (-50%)	17,90 €	18,50 €	3,4%	
ins)	Ticket Vermeil 10 voyages	6,40 €	6,50 €	1,6%	
Seniors (+ 65 ans)	Pass' Vermeil Mensuel	19,00 €	19,00 €	0,0%	
	Pass' Liberté Mensuel	35,80 €	37,00 €	3,4%	
	Pass' Liberté Annuel	358,00 €	370,00 €	3,4%	
Actifs	Pass' Liberté Annuel PDE	320.00 €	333,00 €	4,1%	
Ă	Pro mensuel	48,00 €	49,50 €	3,1%	
	Pro annuel	480,00 €	495,00 €	3,1%	
	Cité Lor' Hebdo	10,80 €	11,50 €	6,5%	
	Cité Lor' Campus Hebdo	10,00 €	11,50 €	0,070	Créalion - accessible aux étudiants de moins de 26 ans
	Cité Lor' Mensuel	31,00 €		7,4%	CIDARON - ACCESSIONE AUX EUGUIANTS DE MONTS DE 20 AUS
	Cité Lor' Campus Mensuel	31,00€		7,470	Orieties arrestitle sur the first described to 00 and
ପ		200.00.6	25,50 €	4.40/	Création - accessible aux étudiants de moins de 26 ans
Me	Cité Lor' Annuel	320,00 €	333,00 €	4,1%	
ar e	Cité Lor' Campus Annuel		229,50 €		Créalion - accessible aux étudiants de moins de 26 ans
e (B	Pass Métrolor Lux Hebd + LE MET'	10,80 €		6,5%	
odal	Flexway Mensuel (TER + Luxembourg + LE MET')	31,00 €		7,4%	
Multimodale (Part le Met')	Flexway Annuel (TER + Luxembourg + LE MET)	320,00 €	333,00 €	4,1%	
ž	Flexpass + LE MET (Flexway + Pass M)	320,00 €	333,00 €	4,1%	
	Flex Fahrt Hebdo	12,00 €	11,50 €	-4,2%	
	Flex Fahrt Mensuel	26,90 €	33,30 €	23,8%	
	PRO TIM/Le Met' Mensuel	31,00 €	30,40 €	-1,9%	
	SUP TIM/Le Met' Mensuel 6-26	22,00 €	21,75 €	-1,1%	
	6-17 Mensuel illimité	25,50 €	25,50 €	0,0%	
	6-17 Annuel illimitė	229,50 €	229,50 €	0,0%	
	6-17 Annuel - 25% (si 665 < QF < = 900)	172,20 €	172,20 €	0,0%	Titre scolaire voyages illimités à tarif rédult en fonction du QF
	6-17 Annuel - 50% (si 430 < QF < = 665)	114,80 €	114,80 €	0,0%	Titre scolaire voyages illimités à tarif réduit en fonction du QF
sət	6-17 Annuel - 75% (si QF < = 430)	57,40 €	57,40 €	0,0%	Titre scolaire voyages illimités à tarif réduit en fonction du QF
Jeu	6-17 Annuel Eco	165,00 €	165,00 €	0,0%	Titre scolaire 1AR/jour scolaire
Scolaires / Jeunes	6-17 Annuel Eco - 25% (si 665 < QF < = 900) illimilé	123,75 €	123,75 €	0,0%	Titre scolaire 1AR/jour scolaire à larif réduit en fonction du QF
cotal	6-17 Annuel Eco - 50% (si 430 < QF < = 665) Illimité	82,50 €	82,50 €	0,0%	Titre scolaire 1AR/jour scolaire à tarif réduit en fonction du QF
ŭ	6-17 Annuel Eco - 75% (si QF < = 430) illimité	41,25 €	41,25 €	0,0%	Titre scolaire 1AR/jour scolaire à tarif réduit en fonction du Qf
	18-26 Mensuel Illimité (étudiants non boursiers)	25,50 €	25,50 €	0,0%	
	18-26 Mensuel illimité boursiers	20,50 €	20,50 €	0,0%	
	18-26 Annuel illimité (étudiants non boursiers)	229,50 €	229,50 €	0,0%	
	18-26 Annuel illimité boursiers	184,50 €	184,50 €	0,0%	
	Carte ETE Jeunes 10 voyages	6,40 €	6,40 €	0,0%	
	Ticket Tribu (1 jour illimité jusqu'à 5 pers, Max)	5,90 €	8,00 €	35,6%	
w	Ticket Visipass' adulte office de tourisme	2,50 €	2,50 €	0,0%	Voyages illimités sur 1 jour (pack Citypass)
Divers	Ticket Visipass' enfant office de tourisme	1,00 €	1,00 €	0,0%	Voyages illimités sur 1 jour (pack Citypass)
	Pass' Evénements (1j illimîté achat min par 50/événement)	1,50 €	1,50 €	0,0%	
	Metz Expo Combiné (AR Mettis B Gare <> FIM)	1,00 €	1,00 €	0,0%	
	Ticket Journée du Transport Public (19/09/2015)	1,00 €	1,00 €	0,0%	
œ	Accelis 1 voyage*	2,90 €	2,90 €	0,0%	
TPMR	Accelis 10 voyages*	24,00 €	24,00 €	0,0%	

^{*}Les dimanches et fêtes, deux tickets sont demandés

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des nouvelles offres de location de vélos et des offres combinées bus / vélo proposées au 01/07/2015

		Location seule		Location villo et bus				
		Piein tarif su 01/07/2014	Plein terif eu 01/07/2015	Tarif Jeunes 1 25 ans au 01/07/2014	Tarif jeunes 18-25 ans au 01/07/2015	Tartí abonné Le Met' et jeunes 16-25 ans eu 01/07/2014	Tarlf abonné Le Met' et jeunes 16-25 ens au 01/07/2015	
		En€TTC (TVA 10% %)	En€TTC (TV/ 10%)	En€TTC (TVA 10%)	En€TTC (TV 10%)	En€TTC (I'	Min€TTC (TVA %)	
	Location Villo de ville :							
•	1/2 journée lournée	2,00 €	2.00 (3.00 (1,50 €	1,50 €	1,00 €	1,60 €	
	semaine	8.00 €	B,00 (6,00 €	6,00 €	4,00 €	4,00 € 8,00 €	
Věto	mais 1 mais	15,00 €	15,00 € 30,00 €	11,25 €	11,25 €	8,00 € 15,00 €	15,00 €	
	6 mais	50,00 €	50,00 (37,50 €	37,50 €	25,00 €	25,00 €	
	Location Villos pliants :							
ą.	1/2 purve pumée	3,00 € 4,00 €	3,00 4,00	2.25 d 3.00 d	2,25 (3,00 (2,00 €	2,00 € 3,00 €	
# #	semaine modi	18,00 €	10,00 6	7,50 € 13,50 €	7,50 €	8,00 € 14,00 €	8,00 € 14,00 €	
3	3 mois 6 mois	40,00 e	40,00 6 60.00	30,00 45.00	30,00 €	30,00 € 45,00 €	30,00 € 45,00 €	
	1 an	100,00 6	100,00	75,00	-	75,00 €	75,00 €	
anb arb	Location VElecs de IUEM :	135.00 €	135.00			135.00 €	135,00 €	Exication contections and analysis and appropriate wall alon
Vébá Assistance Esctrique	a mois' 6 mois'	240,00 6	240,00			240,00 6 420,00 6	240,00 €	Velec, le client se verre offir foption "Open parking": accès itimité aux parkings Urbis avec rechargement VAE offert (commercialisée 5 € TTC



METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HARMONY PARK [11 bd Solidottié] BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 63 57 20 10 00 | E. 03 87 20 10 29 | www.metzmetopole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --PREFECTURE DE LA MOSELLE --

9 place de la Préfecture - BP 71014 -57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Désignation des pièces Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 15 juin 2015. Point 9 - Agenda d'Accessibilité Programmée pour les pâtiments de MM. Annexe : Dossier des équipements concernés. Point 10 - Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée du réseaul de transports urbains de MM. Annexe : Synthèse. Point 11 - Tarifs dans les transports en commun à compter du 1° juillet 2015. Annexe : Grille tarifaire. Point 12 - Dépôt de la marque "fisignoop21". Point 13 - Engagement dans une démarche d'évaluation et de labellisation Cit'ergle. Point 14 - Adhésion au CEPRI. Annexe : Statuts. Point 15 - Adhésion à l'association Europan France : modification du montant financier de la cotisation. Point 16 - ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 1.2. Annexe : Plan de situation. Point 17 - ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 2.1. Annexe : Plan de situation. Point 17 - ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 2.1. Annexe : Plan de situation. Point 18 - ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre : agrément de MM concernant les modalités de cession d'une partie de l'ilot AO. Annexe : Plan de situation. Point 19 - Attribution d'une subvention pour 2015 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens	Nombre 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Observations Contrôle de légalité
entre MM et le Club VIATIS. Annexe: Convention.	1	

Fait à Metz, le 16 juin 2015 Pour le Président Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL